



## RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2012

**Poursuite de la progression de la base clients : +26% à 3,7 millions de clients**

**Forte croissance du chiffre d'affaires : + 22%**

**Résultat d'exploitation multiplié par 2,6**

### Chiffres clés

Au 30 juin 2012, le chiffre d'affaires de ONATEL SA est de 57,3 Mds FCFA, soit une progression de 22% par rapport à fin juin 2011.

L'activité mobile, véritable relais de cette croissance, génère un chiffre d'affaires de plus de 46,8 Mds FCFA, soit une augmentation de 27% par rapport à juin 2011. L'augmentation du parc (+28%) conjuguée à l'évolution positive des usages (+21%) expliquent ce niveau de résultat.

Le résultat d'exploitation s'établit à 11,5 Mds FCFA. Il enregistre une progression de 159% par rapport à juin 2011.

Le résultat des activités ordinaires connaît la même tendance haussière et ressort à 10,4 Mds FCFA contre 3,4 Mds FCFA en 2011, soit une forte progression de 205%.

Le résultat net s'établit à 6,9 Mds FCFA contre 2,6 Mds FCFA en 2011, en augmentation de 168%. Cette performance est obtenue grâce à la croissance du chiffre d'affaires et à la poursuite de l'optimisation des coûts.

### Résultats commerciaux

La base clients de ONATEL SA s'établit au 30 juin 2012 à plus de 3,7 millions de clients, soit une progression de 26% par rapport à juin 2011.

La branche Mobile, qui continue de bénéficier de la diversité et de la richesse des offres, affiche à fin juin un parc de clients de plus de 3,5 millions, en progression de 28% par rapport à 2011. Ces résultats sont rendus possibles grâce à la compétitivité de l'offre Telmob et aux efforts d'animations qui ont permis de recruter plus de 600 000 nouveaux clients sur le semestre, soit une progression de 51% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Le parc des clients internet est en croissance de 6% par rapport à juin 2011 et s'établit à 31 108.

Le parc Fixe se situe quasiment au même niveau que celui de juin 2011 et s'établit à 142 615 lignes à fin juin 2012.

## Innovation et investissement

Le 1<sup>er</sup> semestre 2012 a été marqué par la poursuite des investissements dans le réseau en vue d'améliorer la couverture et la qualité de service.

Sur le plan marketing, des offres innovantes ont été lancées permettant ainsi aux clients Telmob de bénéficier des services du BlackBerry. Il a été également mis sur le marché, entre autres, une solution de recharge via la carte bancaire « AFRICARDS ».

## Données Financières

(En Millions FCFA)	Comptes semestriels 30 juin 2012	Comptes semestriels 30 juin 2011	% Var.	Comptes annuels 31 décembre 2011
Chiffre d'affaires	57 293	46 830	22%	95 907
Résultat d'exploitation	11 524	4 445	159%	8 726
Résultat financier	-1 105	-1 024	8%	-2 156
Résultat des activités ordinaires	10 419	3 421	205%	6 570
Impôt sur le résultat	3 571	989	261%	4 408
Résultat net	6 982	2 609	168%	2 508

## Données Opérationnelles

Parc	Données 30 juin 2012	Données 30 juin 2011	% Var.	Données 31 décembre 2011
Mobile Actif (*)	3 573 788	2 795 526	28%	2 970 805
Fixe	142 615	142 575	0%	141 529
Internet	31 108	29 381	6%	30 933

Le parc actif mobile correspond aux clients ayant émis ou reçu un appel voix ou SMS pendant les 3 derniers mois.

## Informations complémentaires :

Les comptes de l'ONATEL SA au 30 juin 2012 ont fait l'objet d'une revue limitée des commissaires aux comptes.

## Perspectives :

L'ONATEL ne devrait pas rompre avec l'amélioration de ses indicateurs eu égard à la reprise de l'activité amorcée depuis le dernier trimestre 2011 qui s'est encore poursuivie sur le second trimestre 2012. La société anticipe un maintien de cette tendance pour le troisième trimestre 2012, dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber l'activité.

## A propos de l'ONATEL :

L'ONATEL - SA est un opérateur global de télécommunication au Burkina Faso, coté sur le compartiment A de la BRVM de l'UEMOA, leader sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (51%) et l'Etat du Burkina Faso (26%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : [www.onatel.bf](http://www.onatel.bf)



**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SINCERITE DES  
INFORMATIONS DONNEES ETABLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 849 DE  
L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES SOCIETES  
COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE  
COMPTES SEMESTRIELS**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012**

**SECCAPI**

**Françoise TOE**  
*Expert-comptable Diplômée d'Etat*  
01 BP 4908 Ouagadougou 01  
BURKINA FASO

**SOFIDEC**

**NEXIA INTERNATIONAL**  
**Oumarou Gilbert SINARE**  
*Expert-comptable*  
01 BP 3800 Ouagadougou 01  
BURKINA FASO

---

ONATEL SA  
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE  
COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ONATEL SA et en application de l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, qui dispose : « Les sociétés dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties doivent, dans les quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice, publier dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de ces Etats parties un tableau d'activités et de résultat ainsi qu'un rapport d'activité semestriel accompagné d'une attestation du commissaire aux comptes sur la sincérité des informations données », nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes intermédiaires de la société ONATEL SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2012 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes ont été établis par la Direction générale. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes internationales d'audit. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes internationales d'exercice professionnels.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

**Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2012.**

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires à l'international. En effet, l'ONATEL a procédé à la suppression de la comptabilisation de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur le Chiffre d'affaires à l'international à partir de l'exercice 2012. Des démarches ont été entreprises auprès de l'Administration fiscale pour contester la position précédente, et aucun retour de leur part n'a été reçu sur le sujet à ce jour. Il subsiste un risque de remise en cause de cette méthode par l'Administration fiscale. Néanmoins la société met en évidence le fait que les autres opérateurs ne sont pas soumis à cette TVA.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Ouagadougou, le 21 juillet 2012

### Les Commissaires aux Comptes

SECCAPI SARL



Françoise TOE

Associée gérante

Expert-comptable diplômée d'Etat

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts  
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

SOFIDEC - SARL



Oumarou Gilbert SINARE

Associé Gérant

Expert-Comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts  
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso